

RUE CLARISSE 2
1400 Nivelles
067/21.23.88

INSTITUT SAINTÉ THÉRÈSE



2025
2026

Informations importantes pour ce début de rentrée scolaire :

Rencontres enseignants/ parents du début d'année

La rentrée a lieu le lundi 26 août 2024

Réunions de rentrée : rencontres enseignants/ parents du début d'année

- 1ère, 2ème et 3ème Maternelle, jeudi 21 août
- Accueil, 1ère, 2ème et 3ème Primaire, mardi 2 septembre
- 4ème, 5ème et 6ème Primaire, lundi 1 septembre 2024

Rendez-vous dans le réfectoire, à 18h30, pour la partie académique avec la direction

Structure de l'Institut Sainte Thérèse

11 classes en primaires
8 classes en maternelles

L'immersion commence dès la 3^{ème} Maternelle jusqu'à la 4^{ème} Primaire où les matières sont vues et travaillées 50% en néerlandais et 50% en français.

De la 5^{ème} primaire à la 6^{ème} Primaire, 75% des matières sont vues et travaillées en français et 25% en néerlandais.

Contact :

Tel : 067/21.23.88

Email : direction@ist-nivelles.com

secretariat@ist-nivelles.com

facturation@ist-nivelles.com

Un site internet : <https://www.ist-nivelles.com>

Horaires des cours

Maternelles :

de 8H20 à 12H15 et de
13H30 à 15H10

Sauf pour le mardi, 14H20
et mercredi 12H05

- Au matin, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la barrière en bois par l'entrée principale et le laisse aller seul dans la cour des maternelles.
- Au soir, les parents peuvent venir rechercher leur enfant au sein même de la cour des maternelles.



Primaires :

de 8H30 à 12H15 et de
13H30 à 15H10

Sauf pour le mardi, 14H20
et le mercredi 12H15

- Au matin, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à l'entrée principale de l'école mais ne peuvent pas rentrer dans l'enceinte de l'école.
- Au soir, la sortie se fera par l'entrée principale pour tous les élèves de primaires.
- Les parents pourront reprendre leur enfant au niveau de la rivière dessinée dans la cour de récréation.

Frais scolaires/ Factures

Un tableau estimatif des frais est disponible sur la plateforme Apschool ainsi que sur le site de l'école.

Nous utilisons la plateforme Apschool, qui offre plusieurs avantages :

Amélioration de la communication :

elle facilite la transmission d'informations telles que les communications, les courriers, les détails concernant les garderies, et les dépenses.

Gestion des comptes familiaux :

la plateforme permet de jumeler plusieurs enfants d'une même famille et de naviguer facilement entre leurs comptes.

Rappels de factures :

vous recevrez régulièrement des rappels de factures via la plateforme.

Transparence et clarté des dépenses scolaires

grâce aux portefeuilles électroniques. Deux portefeuilles sont disponibles : un pour les repas chauds (Ekillibre) et un autre pour les frais généraux.

Comptes séparés pour les parents divorcés :

si souhaité, des identifiants distincts peuvent être attribués à chaque parent pour un même enfant.

Accueil/Garderie

Numéro de GSM joignable à partir de 15h45 jusqu'à 18h30 : 0475/32 74 24

Le matin :

dès 6h45, entrée par le parking du bas face à la gare. À 8h dans la cour de récréation par la grille verte.

Le soir :

dès 15h30 et jusqu' à 18h30.

Pour les maternelles

- De 15h 30 à 17h dans le bâtiment principal de maternelles.
- A partir de 17h au réfectoire.

Pour les primaires au réfectoire ou par beau temps, dehors.



L'entrée et la sortie se font par le parking du bas face à la gare sauf si les enfants de primaire se trouvent dans la cour de récréation principale par beau temps.

Un système de QR code est prévu pour le comptage des présences.

- Le mercredi après-midi de 12h30-18h30
- Les journées pédagogiques de 6h45-18h30
- Accueil du matin : de 6h45 jusqu'à la rentrée en classe : gratuit
- Garderie du soir et/ou étude : **0,80 € par demi-heure entamée.**
- Journée pédagogique : 7,00 €



Il est impératif que vous scanniez en fin de journée la demi-heure de départ de votre enfant auprès du surveillant. Si cela n'a pas été effectué, la demi-heure prise en compte pour la facturation sera 18h30. En cas de dépassement de l'horaire de garderies (arrivée après 18h30), une majoration de 5 euros par quart d'heure sera d'application.

Aucune inscription préalable ne doit se faire pour accéder à la garderie du matin ou du soir. Les présences se feront via un QR code accroché au cartable de votre enfant.

Celui-ci sera distribué lors de leur venue à la garderie.

!!! Une attestation vous sera envoyée une fois par an. Elle vous permettra de récupérer les frais de garderie pour les enfants de moins de 12 ans via votre déclaration fiscale.

Secrétariat

Ouverture de 7H30 à 12H30 et de 15h15 à 16h30

Joignable au 067/273962

secreariat@ist-nivelles.com

Etudes

**Lundi, mardi,
jeudi
15h30-16h30**

**Etude
surveillée de
50 minutes**

**Tarif
1,60 €**

Un formulaire d'inscription vous sera remis si vous souhaitez y inscrire votre enfant.

À la fin de l'étude, vous pourrez récupérer votre enfant à 16h30 à la grille principale de l'école. Il y sera accompagné par la personne en charge de l'étude. Si vous arrivez après 16h30, vous pourrez le récupérer à l'entrée de la garderie, rue Coparty.

Temps Midi

Si votre enfant reste à l'école durant le temps de midi, une participation annuelle de 55,00 € par enfant sera comptée.

Diner tartines Diner chaud

**Tarif
maternelles
4.50€/enfant
Tarif
primaires
5.50€/enfant**

**Tickets « Potage »
0,50 €/ticket
vendu/10 tickets
minimum au
secrétariat**

L'école propose des repas chauds à partir du 02 septembre 2025 jusqu'au vendredi 25 Juin 2026.

Nous travaillons en étroite collaboration avec Ekillibre et le traiteur Robiette, les menus sont consultables et à réserver sur la plateforme Ekillibre.



Réservation/
annulation

au plus tard 72h
avant le jour du
repas.



EKILLIBRE[®]
LA CANTINE QUI A DU GOÛT

Veillez d'abord charger votre portefeuille "Ekillibre".

Une fois cela fait, vous aurez la possibilité de choisir le(s) jour(s) souhaité(s). Nous vous invitons à consulter le menu préalablement avant de faire votre choix.

En cas de maladie, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 067/21.23.88 pour annuler.

Responsabilités

La RESPONSABILITE CIVILE DE L'ECOLE N'EST PAS ENGAGEE :

- Avant 6h45 ainsi qu'après la fermeture des études-garderies,
- Lorsque les enfants se trouvent aux côtés de leurs PARENTS dans L'ENCEINTE DE L'ECOLE,
- Lorsque l'élève quitte l'école avec une autorisation écrite des parents.

Association de parents

Président : Mme Peeters Virginie

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'école.

Le centre "PMS"

Adresse : 34, rue François Lebon, 1400 Nivelles (près de la gare).

Téléphone : 067/21.44.22

Le centre est ouvert tous les jours de 08h00 à 17h00, le mardi jusque 19h00.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://www.ist-nivelles.com>

Centre de prévoyance à la santé

Adresse du Centre d'Inspection Médicale Scolaire :

Boulevard des Archers, 17

1400 Nivelles

Téléphone : 067/21.47.35.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : <https://www.ist-nivelles.com>

Pour les classes Accueil - M1 et M2

L'équipe éducative est très heureuse d'accueillir votre enfant en ce début d'année scolaire.

Nous attirons votre attention sur l'importance de la présence régulière de nos tout petits, du moins en matinée. La législation scolaire attribue l'encadrement en fonction de la fréquentation régulière des élèves.

Afin de ne pas perturber les activités pédagogiques, les enfants seront présents dans les classes pour 8h20 et ne quitteront pas la classe avant la fin des cours.

Cours de NATATION

Les cours de Natation se déroulent durant toute l'année scolaire pour les classes primaire (17 séances).

**Du 03/09/25
au 29/01/26**

**Mardi P4-P6
Jeudi P2**

**Leçons données
par
Mme Alissia
Mme Mélissa
Moniteurs
Césam**

**Du 03/02/26
au 25/06/26**

**Mardi P3-P5
Jeudi P1**

**10€
par
séance**

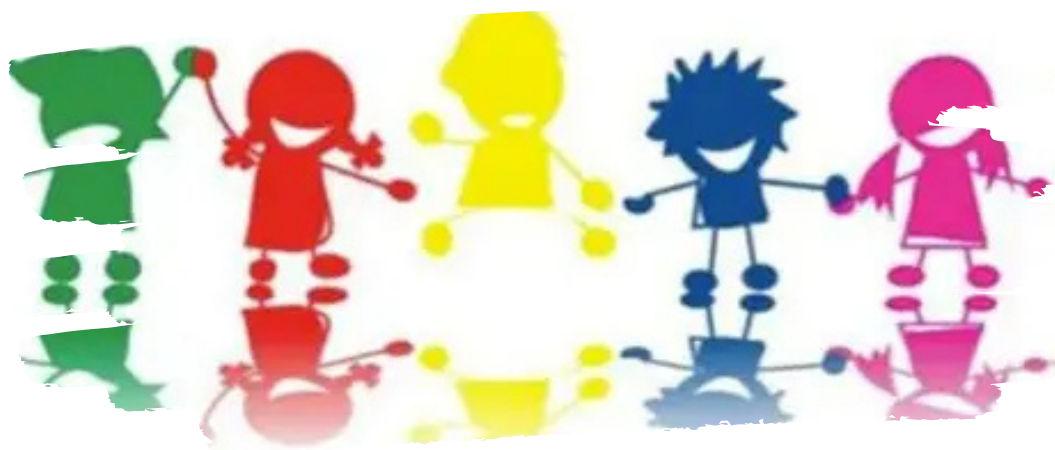
Seules les leçons couvertes par un certificat médical valable seront remboursées (hors prix incompressible du car et de la surveillance).

Activités parascolaires

Des ACTIVITES PARASCOLAIRES sont organisées dans notre école
Plus de détails sur le site de l'école que nous vous invitons à consulter.

<https://www.ist-nivelles.com/>

Les enfants en fin de parascolaire sont à récupérer à la garderie (parking du bas face à la gare) ou par beau temps, par la grille verte (entrée principale).



Obligations scolaires

Les parents des ELEVES DE M3 ET DU PRIMAIRE doivent prévenir l'école avant 9h00, le premier jour d'absence de l'enfant ou à défaut dans la journée.

TOUTE ABSENCE DOIT TOUJOURS ETRE MOTIVEE PAR ECRIT SUR PAPIER LIBRE (et non dans le journal de classe) signée et datée par les parents ou le responsable légal (décret de la Communauté Française Wallonie Bruxelles).

Un certificat médical est demandé à partir de 3 jours d'absences consécutifs ou pour une exemption des cours d'éducation physique et/ou de natation.

Les seuls motifs légitimes d'absence sont les suivants :

- l'indisponibilité ou la maladie de l'élève,
- le décès d'un parent ou allié de l'élève jusqu'au 4e degré,
- le cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles appréciés par la direction.

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme non justifiée et devra être signalée à l'inspection scolaire (cfr : Décret de la Communauté Française Wallonie Bruxelles).

Les absences pour cause de vacances anticipées sont également formellement interdites (idem décret).

Ephémérides

Les éphémérides, qui présentent l'organisation générale ainsi que les dates importantes à retenir, vous seront envoyées par email et seront également disponibles sur le site de l'école.

Vous recevrez ces éphémérides deux fois : une première fois à la fin du mois d'août, puis de nouveau début janvier afin d'ajuster les dates encore inconnues pour la seconde partie de l'année.

Les activités et sorties spécifiques à chaque classe vous seront communiquées par les enseignants de vos enfants.

Qu'apporte l'immersion ?

Maîtrise supérieure d'une langue étrangère:

acquisition d'un bon niveau de compétence orale et écrite dans la langue d'immersion, souvent supérieur aux méthodes traditionnelles

Développement cognitif et intellectuel :

stimulations des fonctions cognitives spécifiques :
concentration accrue,
souplesse mentale,
curiosité intellectuelle,
etc

Motivation et ouverture culturelle :

développe la motivation et l'intérêt à une ouverture au plurilinguisme.

Compétences sociales renforcées :

développement d'une aisance naturelle dans la communication et une meilleure confiance en soi.

Classes, titulaires et maitres spéciaux

1ère accueil

Mme Perrine, Mme Nancy, Mme Charlotte

1^{ère} maternelle

Mme Julie, Mme Jennifer, Mme Stéphanie Vermeulen

2ème maternelle

Mme Caroline, Mme Stéphanie Valentin

3ème maternelle

Mme Florence , Juf Emilie

1^{ère} primaire

Mme Marjorie, Juf Astrid

2ème primaire

Mme Audrey, Juf Alysson

3ème primaire

Mme Renard, Juf Coralie

4^{ème} primaire

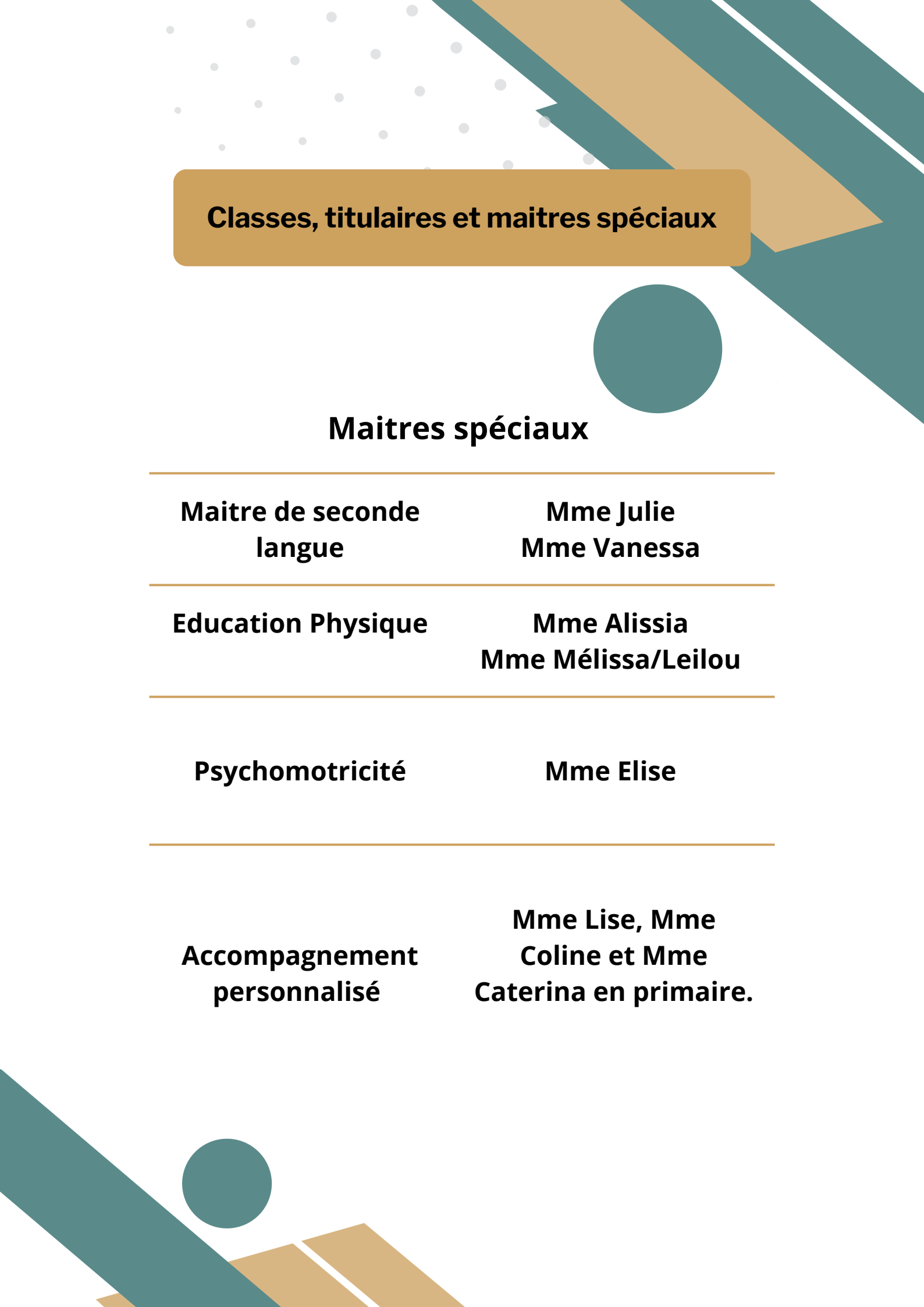
Mme Julie, Juf Chloé

5ème primaire

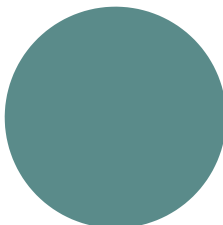
Mme Patricia, Mme Anne, Mme Florence

6ème primaire

Mme Antonina, Mme Florence



Classes, titulaires et maitres spéciaux



Maitres spéciaux

**Maitre de seconde
langue**

**Mme Julie
Mme Vanessa**

Education Physique

**Mme Alissia
Mme Mélissa/Leilou**

Psychomotricité

Mme Elise

**Accompagnement
personnalisé**

**Mme Lise, Mme
Coline et Mme
Caterina en primaire.**

